

**Mardi 28 avril**

**Homélie Pape François**

**Actes 7,51 à 8, 1 - Jean 6, 30-35**

La lecture de ces derniers jours, nous avons entendu le martyr d'Etienne, un récit simple ,... elle est racontée comme elle s'est déroulée , les docteurs de la Loi ne toléraient pas la clarté de la doctrine , et il était demandé à quelqu'un (qui disait ) : « *nous avons entendu que Etienne blasphémait contre Dieu , contre la Loi* ».

Et après cela, ils l'ont lapidé...

Le récit est très simple, c'est une forme action qui n'est pas une première ..

Avec Jésus ils ont fait la même chose, le peuple qui était là cherchait à se convaincre que c'était un blasphémateur, ils l'ont crucifié ! une grande sauvagerie ! À partir de faux témoignages .. Arriver à faire « justice », comme ils disaient !

Dans la Bible il y a de nombreux cas de ce genre, à Suzanne ils ont fait la même chose, à Naboth également ... Ils ont essayé de faire la même chose avec le peuple, des fausses nouvelles, des calomnies, des nouvelles qui échauffent le peuple, un peuple qui finit par demander la justice, ainsi ils l'amènent devant le Juge, pour que le Juge se prononce, mais le Juge doit être très courageux, pour aller contre un jugement populaire aussi fort, un jugement déjà préparé d'avance ..

Pilate demande au peuple en disant « cet homme est innocent » en parlant de Jésus, et le peuple levait la main .. ; c'était une manière de faire jurisprudence ..

.et aujourd'hui nous le voyons dans certains pays , certains qui veulent faire un coup d'Etat ou écarter tel politique pour qu'il ne se présente pas aux élections ... on fait la même chose ..

..des fausses nouvelles , des calomnies , et puis on tombe dans les mains d'un Juge qui plait au peuple , qui crée une jurisprudence ,

.. une gestion malheureusement à la mode , et ainsi on arrive à la condamnation et ainsi a été fait à Etienne , ca été le jugement d'Etienne , il est passé devant un Juge et il a été jugé.

Cela arrive aujourd'hui avec les martyrs de notre temps, les juges n'ont pas la possibilité de rendre justice parce que les personnes sont déjà jugées,

....pensons à Asia Bibi que nous connaissons , qui est restée longtemps en prison parce qu'elle a été jugée par la calomnie , le peuple la voulait morte .

Grâce à cette avalanche de fausses nouvelles qui créent l'opinion tant de fois, nous ne pouvons pas rester impuissants, nous ne pouvons pas rester sans rien faire.

Je pense à la Shoah, ces temps-ci spécialement à la Shoah, dans la shoah l'opinion contre un peuple a été façonnée et c'est devenu normal de dire qui allait mourir ou non .....

Écarter les personnes qui dérangent,

(...) ... il y a un petit lynchage quotidien qui cherche à condamner les personnes, de leur créer une très mauvaise réputation, de les écarter, de les condamner, un petit lynchage quotidien

...quand on voit qu'une opinion se crée quand on entend parler d'une mauvaise manière d'une personne, et on entend les « *on dit* », on dit que cette personne est telle .....et finalement cette personne ... voilà ! , l'opinion générale est faite sur elle.

La vérité est ailleurs, est dans le témoignage du « vrai » , dans les choses qu'une personne croit , la vérité est claire et transparente , la vérité ne tolère pas les pressions ..

Regardons Etienne, Martyr, le 1° Martyr après Jésus,

, et pensons aux apôtres qui ont tous rendu « témoignage » et pensons à tant de martyrs et aussi à celui d'aujourd'hui : Pierre Chanel (\*), dont on fait mémoire ce jour.

Et pensons à nous, à notre langue, à la manière dont nous tenons notre langage car parfois, avec nos commentaires, nous pouvons commencer ce type de lynchage ... Dans nos Institutions chrétiennes, nous avons vu tant de lynchages quotidiens qui sont nés des bavardages et des rumeurs ..

Que le Seigneur nous aide à être juste dans nos jugements ! A ne pas commencer ou suivre cette condamnation massive qui est provoquée par les rumeurs et les bavardages.

-----

(\*) Pierre Chanel,( 1803 – 1841) : mariste , français , 1° martyr de l'Océanie ,mis à mort en cherchant à évangéliser la population de l'île de Futuna